

Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (47 000 habitants – 63 communes), qui bénéficie dans un écrin de verdure d'équipements et de programmation culturelle variés s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Elle recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle pour différents postes à pourvoir au sein du Centre Technique de la Ville de Chaumont

Responsable du Pôle Voirie – Brigade intercommunale (H/F)

Catégorie B (ou C) – Filière technique

Au sein du service voirie, espaces verts et veille territoriale du Centre Technique de la Ville de Chaumont, vous aurez pour principales missions d'assurer la coordination des équipes Voirie et Signalisation Brigade et Propreté Urbaine dans le respect des objectifs fixés par le chef de service pour la mise en œuvre des projets dans le domaine spécifique de la voirie, de la signalisation et l'entretien, l'exploitation des espaces publics. Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

- 1) Animer et piloter plusieurs équipes
- 2) Entretien la voirie, la signalisation et la propreté urbaine
- 3) Répondre aux demandes des autres services et des citoyens en lien avec le chef de service
- 4) Réaliser le suivi analytique des chantiers
- 5) Assurer la gestion administrative du service
- 6) Suppléer le chef de service

Profil : Titulaire au minimum d'un BAC professionnel dans le domaine des travaux publics ou d'une expérience sur un poste similaire, et possédant **obligatoirement** le permis B (permis C souhaité), vous avez le sens du service public ainsi qu'une expertise en matière de travaux publics et des capacités managériales affirmées, le respect de la hiérarchie et du travail en équipe et êtes disponible.

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement. Réalisation obligatoire d'astreintes en qualité de responsable d'intervention en fonction du planning. Horaires selon règlement intérieur du temps de travail en vigueur. Rémunération minimum de 1593.25 euros bruts. Prestations d'action sociale : chèques déjeuners et prestations du CNAS.

Chef(fe) d'équipe voirie (H/F)

Catégorie C – Filière technique

Au sein de l'équipe Voirie du Pôle voirie-brigade et sous la responsabilité du Responsable voirie-brigade, vous aurez pour principale mission d'assurer la coordination d'une équipe dans le respect des objectifs fixés par le chef de service. Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

- 1) Animer et piloter une équipe
- 2) Exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue de la voie publique
- 3) Entretien et nettoyage des espaces et voies publiques
- 4) Entretien du matériel
- 5) Assurer la gestion administrative de l'équipe (gestion des congés, rapport d'activité journalier, ...)
- 6) Suppléance/Renfort d'équipe

Profil : Titulaire d'un BAC Professionnel dans le domaine des travaux publics ou d'une expérience confirmée sur un poste similaire, et possédant **obligatoirement** les permis B et C (permis EC souhaité), Vous possédez des connaissances approfondies des techniques en matière de travaux de voirie, des aptitudes physiques au travail en extérieur par tous les temps, à la conduite et à l'utilisation de matériel bruyant et tranchant. Vous possédez le sens du service public, du respect de la hiérarchie et du travail en équipe ainsi que des aptitudes managériales (encadrement de proximité).

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement. Réalisation obligatoires d'astreintes hivernales du 15/11 au 15/03 selon planning en qualité de responsable d'intervention. Horaires d'été de la 3^{ème} semaine de mai à fin août (lundi au vendredi 6h-13h). Rémunération de 1593.25 euros bruts. Prestations d'action sociale : chèques déjeuners et prestations du CNAS.

Agent(e) d'entretien de la voirie (H/F)

Catégorie C – Filière technique

Sous la responsabilité du référent voirie, vous aurez pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre le schéma d'entretien des voiries et des espaces naturels de la collectivité. Vous serez chargé(e) des activités suivantes :

- 1) Exécuter des travaux de chaussée, terrassement, déblaiements et travaux divers nécessaire à la bonne tenue de la voie publique
- 2) Entretien et nettoyer les espaces et voie publiques
- 3) Assurer la suppléance renfort des équipes
- 4) Entretien le matériel

Profil : Titulaire d'un CAP ou BEP dans le domaine des travaux routiers ou d'une expérience confirmée sur un poste similaire, et possédant **obligatoirement** le permis B (permis C et EC souhaités), Vous possédez des connaissances des techniques en matière de travaux de voirie et en sécurité sanitaire et physique, des aptitudes physiques au travail en extérieur par tous les temps, à la conduite et à l'utilisation de matériel bruyant et tranchant. Vous possédez le sens du service public, du respect de la hiérarchie et du travail en équipe.

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement. Réalisation d'astreintes hivernales du 15/11 au 15/03 (obligatoires par roulement du personnel) : moyenne de 5 semaines du lundi au vendredi + 5 week-ends. Horaires d'été de la 3^{ème} semaine de mai à fin août (lundi au vendredi 6h-13h). Rémunération de 1593.25 euros bruts. Prestations d'action sociale : chèques déjeuners et prestations du CNAS.

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant le : 12 décembre 2021** à : Monsieur le Président, Hôtel de Ville, Place de la Concorde, 52000 CHAUMONT ou par mail à : vcaput@agglo-chaumont.fr

Renseignements : Monsieur Laurent AUVIGNE, Responsable voirie espaces verts, au 06.72.79.25.90 ou par mail à lauvigne@agglo-chaumont.fr